

Parlons...
travail !

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ADMINISTRATIF

POUR L'ENREGISTREMENT DES PRATIQUES

**YVES LACAZE,
PRÉSIDENT DU GROUPEMENT AGRI AJOUR**

Yves Lacaze à Aynac

Installé en GAEC avec son épouse sur une exploitation d'élevage bovin viande et gavage de canards, Yves Lacaze préside depuis 2016 le groupement d'employeurs AgriAjour « nous sommes une soixantaine d'agriculteurs du Figeacois et du canton de Lacapelle-Marival qui avons décidé de déléguer l'enregistrement de nos pratiques à une opératrice extérieure. Aujourd'hui, les contraintes réglementaires sont strictes. La conditionnalité des aides dont nous dépendons exige un enregistrement précis de nos principales pratiques. C'est une tâche fastidieuse que les agriculteurs n'ont bien souvent ni le temps ni le goût d'assumer ! Il fallait trouver une solution... »

Ils ont donc décidé *de se regrouper pour constituer un groupement d'employeurs* capable d'embaucher à temps partiel une opératrice et lui confier cet enregistrement « je note les éléments sur un carnet (dates des épandages, quantités...) et l'opératrice vient deux fois par an les enregistrer sur les logiciels adéquats. *Je suis sécurisé* car c'est bien fait puisqu'elle travaille sur le logiciel Mes parcelles qui est déjà utilisé pour la PAC. Ainsi, ce sont les mêmes parcelles. *Ce service est très utile pour un coût modique.* Il apporte une vraie sécurité que l'on peut vérifier en cas de contrôle de l'administration... » Il précise aussi « nous sommes 9 administrateurs pour gérer ce groupement et toujours adossés à la Chambre d'Agriculture qui nous épaula dans les décisions et les mises en place. C'est là aussi une vraie sécurité qui rend ce service indispensable... »



L'exploitation :

- 40 limousines
- une salle de gavage de 735 places (12500 canards par an)



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOT

Siège Social
CHAMBRE D'AGRICULTURE
430 avenue Jean JAURES
CS60199
46004 CAHORS CEDEX 9
Tél. : 05 65 23 22 21
Fax : 05 65 23 22 19
Email : accueil@lot.chambagri.fr



*Des salariés
formés et
accompagnés
par la Chambre
d'Agriculture.*

JEAN-CLAUDE CAUSSANEL UTILISATEUR DU SERVICE

Jean-Claude Caussanel à Lissac-et-Mouret

Jean-Claude est en GAEC avec son fils, Jérémy, et élève 600 brebis sur l'exploitation familiale principalement en herbe avec quelques hectares de céréales. Il a adopté ce service en 2010 « comme tous les agriculteurs, nous sommes très liés aux aides PAC. Dans les années 2008, les déclarations et surtout les contraintes imposées par la PAC sont devenues très complexes, pointilleuses, et j'avais du mal à m'informer des évolutions rapides et à me mettre à jour. J'ai appris que ce service d'enregistrement des pratiques venait d'être lancé et j'y ai adhéré... » Au début, il souscrit l'enregistrement des pratiques sur ses productions végétales

« je note mes interventions sur un cahier, les traitements phyto, les épandages d'engrais et de fumier. Puis l'opératrice vient deux fois par an au printemps et à

l'automne pour réaliser les enregistrements sur informatique. Elle est très compétente et connaît bien mon exploitation car elle fait aussi le dossier PAC... »

Satisfait du service, il a décidé voilà deux ans de lui faire également tenir le carnet sanitaire « je lui envoie toutes les ordonnances, les produits utilisés et les animaux concernés afin qu'elle les enregistre sur le logiciel de suivi. *C'est très sécurisant et ça m'évite une corvée tout en me permettant de me consacrer à autre chose.* Avant, j'avais toujours peur de me tromper ou d'oublier, maintenant je suis tranquille. Aujourd'hui, ces enregistrements réglementaires sont devenus beaucoup trop importants pour les prendre à la légère. En cas de contrôle et de défaut, les pénalités sur les aides sont trop graves et pourraient avoir des conséquences sur mon exploitation. Ce service est donc très sécurisant pour moi... »



L'exploitation :

- 120 ha de SAU (herbe et céréales)

Cheptel :

- 600 brebis Lacaune



L'opératrice connaît bien l'exploitation de Jean-Claude Caussanel et lui rappelle même parfois des points qu'il avait oublié.

Un peu d'histoire

La conseillère agricole Mireille Lamothe rappelle la genèse de ce groupement « dans les années 2005, les CTE et les mesures agrienviromentales ont institué l'enregistrement des pratiques. Une enquête réalisée par la Chambre d'Agriculture a montré la nécessité de soulager les agriculteurs en déléguant cette tâche administrative. L'idée a alors été lancée de constituer des groupements d'employeurs pour embaucher des opérateurs locaux assumant cette mission. Au départ, seul l'enregistrement des pratiques sur cultures végétales était concerné (Prime à l'herbe, épandages...). Puis en 2014, la fin de la prime à l'herbe et l'allègement des contraintes nous a amené à réfléchir à de nouveaux services pour maintenir l'emploi de l'opératrice. Nous avons alors lancé l'enregistrement du carnet sanitaire des animaux, principalement bovins et ovins. Nous travaillons sur le logiciel SELSO en bovin et sur un programme créé par la Chambre d'Agriculture en ovin. Le coût annuel du service reste mesuré : 150 € pour les pratiques végétales et 200 € pour ceux qui rajoutent le carnet sanitaire... »

Le plus

Dans plusieurs groupements d'employeurs, l'opérateur réalise également les dossiers PAC, ce qui lui permet de bien connaître les exploitations et leurs parcelles, pour une meilleure sécurité et efficacité du service..

Service Territoires

Chambre d'Agriculture
430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46 004 CAHORS cedex

Tél. : 05 65 23 22 11

Mail :
territoires@lot.chambagri.fr

